
Développement de l'éco-exemplarité des administrations

Communauté de Communes de Serre-Ponçon - Régie SMICTOM Serre



Pôle déchets - ZA de Pralong
5200 Embrun

[Voir le site internet](#)

Hélène Revel
h.revel@smictom05.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

Au cours de son ancien PLP (2011-2016), la Régie SMICTOM Serre-Ponçon avait développé le tri et le recyclage du papier dans les mairies de son territoire. Cette action a été poursuivie dans le cadre du Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, et étendue à de petits déchets de bureaux recyclables.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de cette action est de capter les déchets recyclables potentiellement présents dans les bureaux des administrations : stylos, ampoules, piles, cartouches d'encre, dosettes de café. L'ensemble de ces déchets sont recyclables, via les filières Terracycle, ou via les filières REP.

Par extension, l'objectif est aussi de communiquer aux agents des collectivités et au grand public sur la recyclabilité de ces déchets.

Résultats quantitatifs

14 communes ont répondu favorablement, ainsi que la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (SMADESEP) et le Parc National des Ecrins. Au total, ce sont 67 bacs de recyclage qui ont été installés chez chacun de ces partenaires, avec une moyenne de 3 bacs par partenaire.

MISE EN OEUVRE

Planning

Juin 2017 : Consultation sur les besoins et souhaits des partenaires intéressés, en matière de bacs de recyclage

Juillet 2017 : Commande du nombre idoine de bacs, en fonction des retours des administrations intéressées

Mi-août 2017 : Réception des commandes, réalisation d'une communication visuelle adaptée aux filières apposée sur les bacs, et livraison aux partenaires

Septembre 2017 : Réalisation d'une communication pour les journaux communaux à destination du grand public, et interne à destination du personnel.

Mars 2018 : Réalisation d'une communication sous format A4, destinée aux partenaires souhaitant communiquer sur l'action sur leur site internet

Moyens humains

- Un agent de la Régie SMICTOM Serre-Ponçon dédié à la consultation des partenaires, la préparation des commandes, la livraison des bacs à chaque partenaire et la communication sur le projet
- Les services techniques des partenaires, chargés de vider les bacs en déchèterie, une fois qu'ils sont pleins.

Moyens financiers

- Dépenses liées à l'achat des bacs de recyclage
- Dépenses liées au poste de l'agent de la Régie SMICTOM Serre-Ponçon en charge du projet

Moyens techniques

- Petit local pour stockage temporaire des bacs, entre leur réception et leur livraison
- Véhicule type fourgonnette pour la livraison

Partenaires mobilisés

- Communes de Châteauroux-les-Alpes, Embrun, Puy-Sanières, Réallon, Saint-Apollinaire, Prunières, Chorges, Saint-André-d'Embrun, Crévoux, Saint-Sauveur, Les Orres, Baratier, Savines-le-Lac et du Sauze-du-Lac
- Communauté de Communes de Serre-Ponçon
- SMADESEP
- OTI
- Parc National des Ecrins

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Facilement reproductible

Recommandations éventuelles

Les bacs retenus pour cette action peuvent être de 5 couleurs différentes. Il est conseillé d'apposer une image permettant d'identifier facilement les filières concernées.

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | SIGNALÉTIQUE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ECOEXEMPLARITE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur